



Communiqué **« Vivre du fruit de son travail »** **Mobilisons-nous et agissons massivement !**

La fédération nationale des syndicats de transports, réunie en Commission Exécutive le 17 septembre 2009 appelle l'ensemble de ses syndicats à s'inscrire massivement dans les actions nationales, internationales et européennes interprofessionnelles unitaires qui auront lieu au cours du mois d'octobre, en vue d'une participation massive des salariés.

Face à la politique de régression sociale menée par le gouvernement et les directions d'entreprises qui prennent prétexte de la crise pour démanteler l'outil industriel entraînant des dizaines de milliers de destructions d'emplois publics et privés, casser les services publics, attaquer les acquis dans les entreprises... les salariés doivent se mobiliser :

- Le 3 octobre une votation dans de nombreuses villes sera organisée pour défendre le service public postal. Nous invitons l'ensemble de nos syndiqués et militants à y participer activement.
- **Le 7 octobre aura lieu une grande journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire pour l'emploi, les salaires, les retraites avec des manifestations décentralisées dans tout le pays. Il nous faut dès maintenant nous inscrire partout dans cette journée par des actions à partir des revendications décidées dans chaque entreprise.**
- Le 16 octobre les retraités se mobiliseront pour la défense de leur pouvoir d'achat.
- Le 17 octobre la marche mondiale des femmes sera l'occasion de dénoncer le projet du gouvernement visant à réduire le droit des femmes en matière de retraite.
- Le 22 octobre une grande manifestation nationale pour la défense de la politique industrielle aura lieu à Paris.
- Une action unitaire CGT, CFDT, CFE CGC dans le Transport Routier Marchandises est également programmée début octobre.

Nous appelons l'ensemble des syndicats de la fédération à multiplier les assemblées de salariés pour débattre avec eux à la fois du cahier revendicatif ainsi que des modalités d'actions à mettre en œuvre. Partout où cela est possible des arrêts de travail doivent être déposés notamment lors de la journée du 7 octobre.

C'est tous ensemble que nous arriverons à créer le rapport de forces nécessaire pour imposer une politique économique et sociale qui permette à chaque citoyen de vivre dignement du fruit de son travail.

Montreuil, le 21 septembre 2009.